

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 février 2011

Présents : M Jean Fostier, maire, Madame Anne Hazebaërt, 2^{ème} adjoint, M Jean-Louis Bouche , Madame Martine Defay , M Pierre Héno, M Joseph Olivain , M Alain Rolland, Madame Ginny Rossiter, M Jean-François Servant
Absents excusés : M Gérard Portal, premier adjoint, a donné pouvoir à Monsieur Jean Fostier, M Gilles Chicoutel a donné pouvoir à Madame Ginny Rossiter

Total : 9 présents, 2 pouvoirs

Lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente

Assainissement

Consommation d'eau

Monsieur Olivain informe le Conseil que suite aux anomalies constatées dans la consommation d'eau par des habitants de la commune, une mise à jour sera faite.

Stations d'épuration.

Monsieur Olivain informe le Conseil que la vidange et le nettoyage des stations d'épuration auront lieu au printemps.

Patrimoine

L'illumination du château

Madame Hazebaërt souhaite revoir le problème de l'illumination du château avec le syndicat d'électrification. En effet l'éclairage n'est plus en état de fonctionnement. Monsieur Olivain estime le coût de remplacement de l'éclairage entre 15000€ et 25000€. Quant au syndicat, Monsieur Olivain informe le Conseil que certains changements vont avoir lieu au syndicat d'électrification, notamment la suppression du syndicat de St Just.

Divers

Voirie

Monsieur le Maire informe le conseil que la D22 va être réaménagée à Loubarde où des coulées d'eau ont été constatées, et qu'une étude est en cours pour résoudre le même problème à l'embranchement de la D22 et de la voie qui mène à Channat.

Eclairage

Monsieur le Maire demande si un conseiller est volontaire pour faire l'inventaire des installations électriques de la commune. Messieurs Bouche, Olivain et Héno sont d'accord.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que toute intervention du service de réparation coûte 80€ en plus du coût du travail et des pièces de rechange, d'où l'intérêt à regrouper les demandes pour réduire le montant des factures. De même, le regroupement des abonnements est à envisager pour en réduire les coûts.

Finances

Propositions pour le budget

Monsieur le Maire demande au Conseil de choisir dans le projet communal pluriannuel les éléments qu'il considère les plus urgents à faire, et si possible, à inclure dans les dossiers CG2D, DETR et autres. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, retient les éléments suivants, tout en précisant que d'autres éléments faisant partie du projet pluriannuel pourraient être inclus dans les dossiers s'ils y convenaient mieux:

Voirie : VC1 suite et bas du village de Chazieux, le pont de Grenier, la VC3 vers Cissac, la VC7 vers Cissac, la VC9 à Tapon, la VC2 et la traversée de Channat

Bourg et patrimoine: la Place du Plain, sol et aménagement, avec l'accès au château et réparation du mur, l'illumination du château, la fontaine à Channat

Mandatement du Maire

M le Maire demande au conseil de le mandater pour rechercher les financements pour les projets.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, charge M le Maire de rechercher les financements et de faire le nécessaire pour obtenir les subventions.

Demande de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Présidente de l'association des parents d'élèves de l'école de Villeneuve- St Ilpize sollicite une subvention exceptionnelle de 50€ pour aider à financer les projets de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité une subvention de 50€.

Travaux de remplacement de fenêtres

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de remplacer les fenêtres dans un des appartements en location au dessus de la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité de faire faire ces travaux par l'entreprise Caillaud Bourleyre pour la somme de 2817,74€, selon devis.

Syndicat d'électrification

Modification des statuts.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le syndicat d'électrification désire modifier ses statuts, et lui demande son approbation.

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord à l'unanimité

Il faut reprendre le texte soumis par le syndicat.

Divers

L'employé communal

Madame Rossiter, parlant au nom de Monsieur Chicoutel, qui lui a donné pouvoir, informe le Conseil que l'employé communal fournira un résumé de son emploi de temps au maire régulièrement.

Elle transmet un devis pour la location d'un matériel de débroussaillage.

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la location de ce matériel.

Déneigement

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur Rolland propose déneiger le village de Seniquette et de Tapon, en utilisant son propre tracteur et une ancienne lame de déneigement qui appartient à la commune.

Commission

Monsieur le Maire rappelle que la Commission formée lors d'une séance du Conseil Municipal de septembre 2010, et chargée d'étudier les différents problèmes à résoudre au village de Tapon, doit fixer le jour de la visite. Les membres de cette commission ont décidé de se rendre sur place le lundi 21 février 2011 à 14h30.

Fioul

Monsieur le Maire informe le Conseil que les documents relatifs aux demandes de remboursement partiel du fioul sont disponibles en mairie.

Finances

Demande d'achat de terrain

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une demande d'achat de terrain a été faite par un habitant de Cissac.

Après en avoir délibéré, le Conseil refuse à la majorité des voix de personnes présentes et représentées (8 voix pour, 3 abstentions) la vente de cette parcelle, celle-ci donnant accès à un bien d'un tiers.

La Buvette municipale

Poste à pourvoir

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à l'avis d'arrêt de contrat du présent régisseur, le Pole d'Emploi a été informé du poste à pourvoir à la buvette. Il s'ensuit une discussion à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de convoquer les candidats, et de proposer au candidat choisi un contrat.

Divers

Régularisation de parcelles

1. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a eu entretien avec Madame Marie-France Tixier, et propose de régulariser le don d'une parcelle par un acte administratif.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

2. Monsieur le Maire constate que d'autres dons de terrain effectués par le passé restent à régulariser, notamment pour la VC10, le chemin de contournement de Chazieux, et le chemin à Ribeyre, que la régularisation peut se faire par acte administratif. Le conseil donne son accord à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de la procédure.

La machine à affranchir

Monsieur le maire informe le Conseil que l'installation d'une machine à affranchir s'est avérée très pratique et évite un gaspillage faute de timbres de la valeur nécessaire.

CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un habitant de Tapon a du être hospitalisé suite vraisemblablement à une malaise à son domicile. Il demande à ce que les membres du CCAS le prennent en charge dès son retour au village.

Il demande aussi que les membres du CCAS aille visiter un habitant en difficulté à Saint Ilpize.